

Rwanda : La réforme constitutionnelle largement approuvée

@rib News, 18/12/2015 - Source Reuters Les électeurs rwandais ont massivement soutenu vendredi la réforme constitutionnelle autorisant la prorogation des mandats du président Paul Kagame (photo) à l'occasion d'un référendum critiqué par les Etats-Unis, l'un des principaux bailleurs de fonds du pays d'Afrique centrale, montrant des résultats partiels. "La tendance laisse entrevoir une victoire du 'oui' avec 98,1% et un 'non' situé autour de 1,9%. Mais ces résultats partiels portent sur 21 districts qui représentent 70% des 30 districts où le scrutin a été organisé", a déclaré l'observateur international Kalisa Mbanda qui préside la commission électorale.

Les résultats définitifs seront communiqués samedi à 11h00 (9h00 GMT), a dit le secrétaire exécutif de la commission Charles Munyaneza. La réforme soumise au vote prévoit que Paul Kagame pourra briguer à nouveau la présidence après la fin de son mandat de sept ans en 2017. Le texte lui permettrait en théorie de demeurer à la tête de l'Etat jusqu'en 2034. Il autoriserait le président sortant à briguer un nouveau mandat de sept ans en 2017 puis deux mandats de cinq ans par la suite. Agé de 58 ans, l'ancien chef de la rébellion tutsie contrainse Rwanda depuis que ses troupes du FPR (Front patriotique rwandais) ont marché sur Kigali pour mettre fin au génocide du printemps 1994. Il a été élu président en 2003 puis réélu triomphalement en 2010. Les Etats-Unis ont salué à maintes reprises l'action menée par Paul Kagame pour rebâtir le pays depuis le génocide mais ils ont jugé récemment que le chef de l'Etat devait céder la place en 2017 à une nouvelle génération de dirigeants. Le projet de réforme n'a toutefois pas suscité de protestations au Rwanda, contrairement à d'autres pays africains comme le Burundi ou la République du Congo où les présidents ont modifié la Constitution pour prolonger leurs mandats. Le petit Parti démocratique vert du Rwanda (DGPR), la seule véritable formation d'opposition, a déposé un recours contre l'organisation du référendum qui a été rejeté. "Kagame a l'évidence d'un soutien public considérable dans le pays mais il est difficile de savoir ce que les Rwandais pensent vraiment", a écrit Carina Tertsakian de Human Rights Watch, critiquant les restrictions à la liberté d'expression. Le gouvernement fait valoir quant à lui que cette réforme constitutionnelle a été demandée par le peuple, une pétition réunissant 3,7 millions de signatures, sur une population totale de 11 millions d'habitants, ayant été adressée au parlement.